N° 180 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

(9 Messidor an 112)

Mardi 28 Juin 1904

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION :
ROUBAIX, 69, rue des Fabriques (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 53

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 »
LOCALES . . . . 1 fr. »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

commencera *Mercredi matin* la publication d'un roman nouveau de M. Paul DE CARROS :

LE

DOCTEUR VAMPIRE

Cette œuvre, toute pleine de vie et de passion dramatique, obtiendra certainement

LE PLUS VIF SUCCÈS

AUPRÈS DE NOS LECTEURS

Il est impossible, en effet, de ne pas partager les angoisses de la malheureuse jeune fille abandonnée sur laquelle s'acharne pendant plus de vingt ans la haine féroce d'un amant éconduit.

Les scènes émouvantes succèdent ainsi aux scènes dramatiques, et l'intérêt croît sans cesse de la première à la dernière ligne.

Nous sommes donc persuadés que nos lectrices accueilleront

LE

DOCTEUR VAMPIRE

avec la plus grande faveur.

LA POLITIQUE

LE PIÈGE

On voit comme nous avons bien fait, au mois de janvier 1903, de repousser une certaine méthode qui tendait à traiter la question des congrégations par « esprèces ! Nos lecteurs n'ont pas oublié ce que nous disions, à cette époque, de cette prétendue méthode qui ne serait que le désordre et l'aventure, qui livrerait les décisions de la Chambre à tous les hasards, ouvrirait un champ illimité à toutes les intrigues, à toutes les suspicions !

Non seulement cette manière de faire aurait été interminable, mais la plus dangereuse et la plus perfide qui se puisse concevoir, sous une apparence de modération et d'équité. On aurait voté sur chaque congrégation, sur chaque établissement, à peu près comme on le fait pour les validations de mandats ; on aurait autorisé les uns, supprimé les autres, au jeu de hasard des scrutins anonymes et successifs ! C'eût été un désordre sans nom : les embarras qui nous sont venus peuvent donner une idée de ceux où nous serions tombés, avec un procédé que l'on nous conseillait comme la sagesse même !

Nous avons combattu de toutes nos forces cette proposition : nous avons réussi à la faire écarter. Nous aviona demandé mieux encore : ce que nous désirions, c'était d'épargner à la Chambre cette tâche tout entière, de la laisser à ses lois, à ses réformes, à son budget, à sa politique générale, et de réserver, comme il était juste et bon, toute la liquidation de l'affaire congréganiste au pouvoir exécutif, qui s'en serait acquitté sous sa responsabilité et selon les règles légales.

La réaction n'a plus d'autre espoir que de déchaîner sur la République le tourbillon des disputes personnelles, avec leur noir cortège de passions haineuses, d'accusations, de calomnies, d'invectives, d'insinuations pires que les accusations mêmes ! Ni vainqueurs ni vaincus dans ces batailles, mais tous meurtris, diminués, plusieurs blessés à mort, tous abaissés, cruellement, mécontents d'eux-mêmes et des autres ! Et la République elle-même livrée à tous les outrages et se défendant péniblement contre l'insolence de ses ennemis ! Voilà le piège, et il faut bien reconnaître que nous y descendons nous-mêmes avec un entrain qui ne laisse que peu de chose à faire à ceux qui nous haissent.

Nos enquêtes parlementaires sont un moyen admirable pour précipiter l'œuvre de décomposition. Quel est bientôt le ministre qui ne sera pas enquêté ? Ministère de la justice enquêté (à propos des Hûmbert) ; ministère de la marine, enquêté ; présidence du Conseil et cabinet du ministre de l'intérieur, enquêtés : les uns par l'opposition, les autres par la majorité, concurremment ; ministère du commerce, à moitié enquêté aussi ; à qui le tour ? Les fonctionnaires, les magistrats, soustraits aux règles administratives et professionnelles, traduits devant les commissions souveraines, toutes souveraines, chacune dans leur sphère ! Et il n'y a pas un commissaire enquêteur qui ne soit capable de suspendre, par sa seule initiative, la marche du système parlementaire et gouvernemental ! Spectacle risible autant que déplorable. C'est la fin de toute politique, la fin de tout Parlement, comme de tout gouvernement.

Les enquêtes parlementaires envoyez-vous donc les uns les autres à l'échafaud : cela nous rappellera les grands jours ! Ce sera vraiment « vite et tout », selon la belle formule que vous avez inventée, il y a quelques années, lorsque vous avez fait les premiers pas dans cette voie charmante et sans issue ! Mais ce que vous nous donnez n'est que lamentablement ennuyeux et sans compensation d'aucune sorte, d'une pauvreté d'imagination qui rebutera les plus patients et les plus résignés.

Hector DEPASSE.

Discours de M. Pelletan

Paris, 26 juin. — Le ministre de la marine a assisté hier à un banquet organisé par la municipalité de Rive-de-Gier.

MM. Charpentier et Briand, députés socialistes, ont parlé des « améliorations apportées par M. Pelletan dans le contrôle des dépenses de la marine et la durée du travail dans les arsenaux ». Ils ont ajouté que les économies à faire seraient la base des retraites des travailleurs.

Le ministre de la marine a parlé de la lutte engagée contre les congrégations. Il a déclaré que le ministère irait jusqu'au bout pour « négliger les questions sociales. Parlant des sièges dont le ministère est l'objet, il a affirmé que « ses collègues et lui quitteraient le pouvoir sans regret ».

Le ministre est parti ensuite pour Saint-Chamond.

Il s'est rendu aux aciéries de la marine et d'Homécourt, où l'administrateur M. de Montgolfier, directeur général, et le haut personnel ont fait des expériences intéressantes au point de vue de la fabrication des canons et des blindages ont été faites; mais le temps a manqué pour visiter le champ de tir de Langonand.

Le soir, à Saint-Chamond, a eu lieu un second banquet.

M. Briand, député socialiste, a déclaré que son parti soutiendrait le ministère actuel « tant que ce dernier lui donnerait satisfaction par sa lutte contre les congréganistes et ses tendances aux améliorations sociales. » Puis il a fait un terrible tableau des « prêtres républicains » qui voudraient faire passer les lois ouvrières avant la solution du conflit clérical qui doit être le point de départ de toutes les réformes. »

Dans son discours, le ministre de la marine a vivement attaqué ses adversaires politiques et « les idées de domination du monde catholique. »

Le ministre est parti pour Saint-Etienne, à dix heures du soir.

Un discours du général André

Versailles, 26 juin. — Le ministre de la guerre a présidé aujourd'hui à Versailles le banquet organisé par l' « Union des comités républicains » en l'honneur de l'anniversaire de Hoche. Le banquet a eu lieu à l'Orangerie. Environ 150 personnes y assistaient, parmi lesquelles un certain nombre d'officiers en uniforme et de dames. La municipalité n'était pas représentée.

A la fin du banquet, le ministre, répondant à MM. Berteaux, député, et Périllier, ancien député a prononcé un discours dont voici la conclusion :

...Hoche est non seulement le type du soldat accompli, il est aussi celui de l'officier dans une République. A l'heure où des efforts persistants tendent à développer dans l'esprit de nos jeunes officiers la notion de leurs devoirs sociaux, la vie de Hoche est pour eux le meilleur des enseignements.

Voici le modèle du loyalisme politique. « Voici présents, dit-il à ses soldats au camp de Giesen, votre présence et la fermeté du gouvernement suffiront au maintien de la Constitution, que je jure avec vous de maintenir dans sa pureté. »

Hoche est par excellence l'officier républicain. Quand on examine les détails de sa vie, quand on médite sur la haute opinion qu'il se faisait du soldat français, quand on admire le parti qu'il savait tirer de ces qualités merveilleuses, on retrouve ce qu'on enseigne aujourd'hui dans nos écoles militaires sur le rôle de l'officier dans la nation armée.

Versailles n'est honoré en cette journée que de la mémoire de Hoche une fête qui est celle de l'armée et de la République. C'est à cette armée qu'il appartient de rappeler cette déclaration d'un soldat de Hoche sur son général : « Il est jeune comme la Révolution ; il est robuste comme le peuple. »

Manifestation franco-italienne

M. Bianchieri, président de la Chambre italienne, a communiqué en séance d'hier, la dépêche suivante qu'il a reçue de la ligue franco-italienne :

La ligue franco-italienne, commémorant l'anniversaire de Solferino, adresse un fraternel salut aux représentants de la noble nation italienne, et fait des vœux pour sa prospérité et sa grandeur.

LOCKROY.

Le président a ajouté qu'il répondu par la dépêche suivante :

Interprète de la Chambre des députés d'Italie, à laquelle j'ai eu l'honneur de communiquer votre dépêche, je vous adresse, en son nom, mes vifs remerciements et mon salut fraternel et je vous prie d'être assuré des sentiments de sincère amitié qui unissent notre Italie à votre chère France.

La lecture de ces dépêches a été accueillie par de vifs applaudissements.

De son côté, M. Giolitti, président du Conseil, a adressé à M. Lockroy le télégramme que voici :

Très reconnaissant de votre aimable dépêche, je vous exprime mes meilleurs vœux pour la prospérité de la grande nation française.

L'élection sénatorielle de l'Hérault

Inscrits : 867 — Votants : 863

MM. Augé, député, radical.	317	voix
Raimbaud, député, radical.	248	
Barbeval, cons. d'arr., soc.,	194	
Boulisch, cons. gén., rad.,	99	

Ballottage

Il s'agissait de remplacer M. Gallier, sénateur radical, décédé. M. Gallier, nommé sénateur pour la première fois en 1894 était allé au renouvellement triennal de 1897, au deuxième tour de scrutin, par 518 voix, sur 948 votants. Il n'y avait en présence que des radicaux et des socialistes.

2e tour de scrutin

MM. Augé, député, radical.	342	voix
Rajimbaud, député radical,	308	
Barberol, conseiller d'arr., soc.	209	

(Il y a ballottage).

3e tour de scrutin

MM. Rajimbaud, député rad.	437	voix ELU
Augé, député rad.	390	»

L'affaire Dreyfus

Paris, 26 juin. — Le capitaine Cassel, rapporteur près le conseil de guerre de Paris, a interrogé très longuement le lieutenant-colonel Rollin, qui lui a fourni des explications très détaillées sur le mécanisme de la dépêtabilité du 2e bureau des renseignements du ministère de la guerre.

M. Charles Féry, le professeur de photographie à l'école de physique et de chimie industrielle de la Ville de Paris, à qui a été confiée l'expertise, remettra prochainement son rapport au capitaine Cassel.

Le officier aura terminé sans doute mardi l'audition des témoins qu'il a convoqués et il procédera alors à des confrontations avec M. Dautriche.

LE MILLION DES CHARTREUX

Les calomniateurs se dérobent

Paris, 26 juin. — M. Flandin, président de la Commission d'enquête, a reçu hier après-midi, de M. Pichat, un télégramme annonçant que malgré tous ses efforts, il n'avait pu décider les Chartreux à venir déposer devant la Commission d'enquête et qu'il revenait lui-même porteur d'une nouvelle lettre des Chartreux.

Voici d'ailleurs le texte de ce télégramme :

Torino-Gare, 11 h. 15 matin. — Avez reçu réponse. Malgré mes vives instances, hier et aujourd'hui, impossible faire changer avis. Rentrerai demain et remettrai une nouvelle lettre.

Signé : PICHAT.

M. Flandin a télégraphié de nouveau, hier matin à M. Pichat, pour le prier d'insister très vivement auprès des Chartreux pour que ceux-ci viennent déposer devant la commission ; il paraît vraisemblable que la dépêche de M. Pichat est antérieure à celle de M. Flandin et que le résultat de la nouvelle entrevue de M. Pichat avec les Chartreux ne sera connu qu'ultérieurement.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Les Anglais ont un culte passionné pour toutes leurs gloires nationales.

Si la guerre en était encore à faire, on pourrait la chercher dans le prix où vient d'être vendue une lettre de Nelson. Elle « quatre pages, écrite du trône d'Autriche ! » Et ajoute : « L'erreur est de celles qui classent leur homme.

A moins toutefois que le policier de Hamburg n'ait voulu enlarmer quelque philosophie dans sa réponse.

***

Le fils de l'amiral Alexéïeff a tout l'air de porter le nom d'un Tzar de l'ancienne Tartarie de Tarascon.

Il chassait ces temps-ci la grosse bête dans la Haute-Syrpte. Il a vu, dit-il, des lions et d'autres fauves. Mais il ne tue rien. Alors, savez-vous ce qu'il fit ? Il assigna l'armurier qui lui avait vendu son fusil en 100.000 francs de dommages-intérêts.

Il prétendait, en effet, que, seule, la mauvaise qualité de son arme l'avait empêché de tuer quelque bredouille.

Les Russes sont l'ont débouté. Ils n'ont pas vu. Peut-il qu'ils soient de complexion mélancolique ?

***

On dit qu'un médecin militaire autrichien a inventé un projectile qui, en éclatant, répand une quantité de gaz asphyxiants pour mettre dans mille hommes *hors de combat*.

L'avantage de ce projectile est que le gaz qu'il contient ne tue point, mais endort-il pendant un certain temps ceux qui l'ont respiré. Contre ce scrimet de leur gouvernement, ils ne ressentent plus qu'un violent mal de tête.

Mais voilà ! Si les hommes ne répandaient plus le sang quand ils font la guerre, surtout-ils quelque joie à la faire encore ?

***

Mon ami M... visite une ville qu'il désire louer pour y passer l'été.

Après un examen minutieux, il déclare :

— Mais ce pavillon ressemble moyenne de commodité.

— Oh ! Monsieur, répond la propriétaire, elles sont au fond du jardin !...

LA GUERRE

russo-japonaise

LA SITUATION

On ne peut s'empêcher de remarquer que les nouvelles de source japonaise relatives au combat de Port-Arthur renferment quelques contradictions : dans la dépêche publiée hier on donnait comme effectif des forces navales russes : le cuirassé *Perseïet*, sept autres navires de combat et neuf contre-torpilleurs ; aujourd'hui, le communiqué fait par la légation du Japon à Londres parle de six cuirassés, cinq croiseurs et quatorze contre-torpilleurs.

Pour que les Russes aient pu mettre en rade de Port-Arthur onze gros bâtiments, il est faite que tous ces cuirassés fussent en état de prendre la mer, et que, par *ailleurs*, les cuirassés *Pobieda*, *Cesarevitch* et *Retvizan*, tous les trois atteints au-dessous de la flottaison par des explosions sous-marines, eussent été complètement réparés de manière pour les croiseurs, aussi bien le *Bajan* avarié dans une récente affaire, que le *Pallada*, torpillé le 8 février, étaient en bonne condition de navigation. Dans cette évaluation des forces russes, il n'aurait manqué qu'une unité du début des hostilités, le *Pétropavlosk*.

Pour qu'elle fût aussi importante qu'il pu sortir de port, elle devait trouver la route libre ; la quinzaine de transports japonais contre les prêts de la Passe du Tigre ou au pied de la Montagne d'Or n'ont donc pas complètement obstrué l'étroit goulet d'entrée. Ce sont des constatations auxquelles on n'attendait guère et qui prouvent que les Russes ont déployé une activité considérable depuis que Port-Arthur est bloqué.

La perte du « Perseviet »

Le 23 juin au soir, l'escadre russe de Port-Arthur donnait à l'amiral *Togo* le spectacle imposant de ses unités rangées hors du port et prêtes à accepter le combat ; on voyait là, à côté des cuirassés *Perseviet*, *Poltava* et *Sébastopol* restés jusqu'alors indemnes, le *Retvizan*, le *Cesarevitch* remis tous deux de ces pertes qu'ils avaient reçues dans la nuit du 8 au 9 février, et le *Pobieda*, qu'on avait dit irréparable après son torpillage du 14 mars. Les croiseurs *Bégan* et le *Pallada*, guéris aussi des leurs anciennes blessures, le *Diana*, le *Novik* et l'*Askold* couvraient ces grosses unités de bataille et se couvraient eux-mêmes d'une escadrille de quatorze torpilleurs et contre-torpilleurs.

L'effet de cette apparition sur l'esprit de l'amiral Togo ne se fit pas attendre ; il eut la *soudaineté d'un acte réflexe*. Dans la nuit suivante, les torpilleurs et les contre-torpilleurs japonais attaquaient ; ils coulaient le *Perseïet* ; ils mettaient hors de combat un cuirassé de 11.000 tonnes (*Sevastopol* ou *Pobieda*) et un croiseur de 7.000 tonnes (*Pallada* ou *Diana*).

L'amiral Togo est dans les grandes traditions de la guerre navale. Attaquer au mouillage, surprendre l'adversaire en flagrant délit d'immobilité, c'est se donner sur lui l'avantage de l'initiative et du mouvement ; c'est exploiter son incapacité de manœuvre et la paralysie à laquelle il s'est condamné. On sait par l'exemple fameux d'Aboukir quels résultats donne dans des conditions pareilles une attaque poussée à fond : c'est alors que le vaisseau amiral l'*Orient* sauta, et dans la catastrophe duquel Brueys mourut échappe au ressentiment de Bonaparte ; on bien c'est le *Peseviet*, quand, cent ans plus tard, l'exemple de Nelson trouve des imitateurs en Extrême-Orient.

Le torpille, arme foudroyante, arme préférée d'une marine confirmée dans le principe de l'offensive à tout prix, ajoute alors ses effets destructifs au bénéfice de la surprise et de l'invisibilité. On n'a rien à craindre des batteries de côte qui, au moyen par, ne peuvent tirer pendant la nuit. Enfin, on ne risque au jeu que de petites unités, torpilleurs ou contre-torpilleurs, quelques grains de cette poussière navale dont le vent ne compte pas ; les grosses unités restent à distance. on en fait l'économie, soit en vue des batailles futures, soit pour conserver le trône virtuel, plus précieux *cent fois que tous les galons de Vigo*, qu'elles portent à leur bord et qui s'appelle la *commandement de la mer*.

A toutes ces causes, bien appréciées par *l'amiral japonais*, s'ajoutait encore une cause de succès. Celle-ci réside dans la configuration désavantageuse de Port-Arthur et l'étroitesse de son goulet. L'entrée ou la sortie ne sont possibles aux grands navires qu'au moment de la marée haute, soit, à chaque flot, pendant une heure ou une heure et demie, et pour une journée entière, pendant trois heures au maximum.

Port-Arthur est par là dans la situation d'une forteresse dont le pont levis ne s'abaisse serait chaque jour que pendant un temps court, et à un moment connu de l'assiégeant. Quelle facilité le dénouement de cette forteresse aurait-il d'effectuer une sortie ? Il devrait se résigner à ne mettre dehors que le petit nombre de troupes qui peuvent défiler pendant que le pont levis est abaissé : c'est ce qui arrive d'ordinaire à Port-Arthur, où les croiseurs seuls se tiennent généralement dans la rade : on bien défiler en deux temps, et cette fois donner du champ aux bataillons, au risque de les exposer à recevoir l'ennemi sur le corps avant qu'ils aient pu se déployer.

C'est la journée de Kinchou ; l'Okhotomski a tenté dans la journée du 23 et ce qui ne lui a pas réussi. Dira t-on que l'inconvénient signalé, étant de longue date connu des Russes, ils auraient dû travailler à le réduire et pourvoir Port-Arthur d'une double entrée, par le percement de la Queue-du-Tigre ? Ce reproche est adressé par plus d'un amiraux, mais aux ministres qui présidaient *aux intérêts russes en Extrême-Orient*; assez bien, s'il était fondé, ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vu des ministres payer sur les champs de bataille pour de faux calculs échafaus en par les hommes d'Etat dans le silence du cabinet.

Dépêche de source russe

Saint-Pétersbourg, 26 juin. — L'amiral Alexeïeff télégraphie à la date d'aujourd'hui :

6 cuirassés, 6 croiseurs et 12 torpilleurs sortirent le 23 juin de Port-Arthur. L'escadre japonaise était à Pharion ; elle était composée de 6 gros vaisseaux, 2 cuirassés et 12 torpilleurs. Ils furent attaqués par l'escadre russe. On ne sait encore rien du sort de l'escadre russe.

Effets économiques de la guerre

Le Japon devait s'attendre, en raison de la situation économique particulière dans laquelle il se trouve, à ressentir un malaise immédiat du fait de la guerre ; ses besoins en coton *importé* sont, par exemple de 160 millions de francs par an : en sucre, de près de 50 millions. Depuis plus de quatre mois, la flotte commerciale est occupée d'une manière presque exclusive à transporter les troupes sur le continent, et les navires étrangers ne se sont pas présentés pour assurer au Japon les mouvements de denrées nécessaires à la vie du pays.

Il résulte de la une sorte de crise qui ne pourra prendre fin qu'avec la guerre même. Dans un meeting récemment tenu par le parti progressiste, on faisait état de chosses n'a pas été dissimulé ; le comte Okuma a fait appel au patriotisme des commerçants et des banquiers, qui faisiant entendre quelques plaintes sur la ruine dont ils sont menacés.

Les événements qui se passent autour de Vladivostok ont déterminé l'exode de la population. Beaucoup d'appartements sont occupés gratuitement, sous condition d'être gardés par ceux qui persistent à habiter la ville. La *cherté des vivres* est excessive ; le manque d'argent, abolit les ventes, tout comme les biens mobiliers et immobiliers, mais les acquéreurs leur font totalement défaut. Quelques spéculateurs achètent donc pour presque rien des lots importants, et beaucoup de négociants sont ruinés.

— On *trouve dans* les journaux sibériens des plaintes très vives sur la situation économique des différentes parties de l'Asie russe. La mobilisation a laissé un très grand nombre de familles dans la misère. L'accaparement total du chemin de fer pour les besoins de la guerre a arrêté d'un coup l'activité des régions qu'il traversait ; les vivres se sont faits rares, tandis que la population s'augmentait aux environs de la voie ferrée par suite de la mobilisation. Les prix se sont élevés, l'argent a disparu, on a commencé de payer en papier.

La cause se fait donc si vivement sentir dans la région batkalienne qu'on a dû y attirer de nombreux ouvriers pour l'achèvement de la voie qui contourne le lac. Les données ont présentement, un peu partout, que la plupart de ces ouvriers ne peuvent assurer leur subsistance. Aussi l'administration de la voie n'a-t-elle été obligée de se préoccuper de la question.

Elle a pensé la résoudre en rétablissant en partie le *truck-system*. Elle s'attache surtout à fournir les denrées de première nécessité, sucre, farine etibé, pour éviter que les ouvriers ne dépensent le peu d'argent qu'ils ont, à acheter de l'alcool ainsi qu'ils sont poussés à le faire par le vide et la cherté. Le directeur *du chemin de fer de l'Oussouri* a obtenu du ministre des voies et communications l'application d'un tarif de faveur pour transporter des denrées alimentaires, sur le réseau du chemin de fer de l'Oussouri.

Notons, d'autre part, que la direction du chemin de fer de Sibérie vient de décider de accorder à son personnel des suppléments de traitements variant entre 25 et 50 0/0. Cette décision devenue nécessaire par suite de l'augmentation du prix de la vie. L'obligation dans laquelle se sont trouvées les différentes administrations du chemin de fer transsibérien de payer, en partie au moins, à l'étranger de chaques, a rendu l'augmentation des salaires absolument indispensable.

Pour parler à la crise, le comité spécial créé au ministère des finances pour traiter les questions économiques soulevées par la guerre a proposé plusieurs autres mesures. Il a demandé qu'aucune entrave administrative ne fût mise à l'exportation du beurre de la Sibérie et qu'en conséquence les producteurs de beurre pussent se pourvoir des accessoires nécessaires à leur commerce, de sel en particulier.

Les A-Côtés

La mobilisation chinoise.

M. Charles Petitit, envoyé spécial du *Temps*, écrit de Shanghaï à ce journal.

Les agents du chemin de fer m'affirment ce fait très important que, dès la déclaration de guerre, les excellentes troupes chinoises formées par Yuan-Chi-Kai et Tchang-Tchi-Toung, le fameux vice-roi de Outchang, sont presque toutes parties pour le Nord par trains spéciaux. Ces troupes sont pôn nombreuses ; tout au plus comptent-elles 10.000 hommes.

Mais, ce sont les soldats, avec celles de Yuan-Chi-Kaï qui valent vraiment la peine d'être comptées. Il y a donc actuellement dans le Petchili, une armée chinoise vraiment sérieuse d'environ trente mille hommes. Il est vrai que c'est là seule armée digne de ce nom que compte la Chine.

D'après les dires des agents de la ligne Hankow-Pékin, les mouvements de troupes chinoises venant de la vallée du Yang-Tsé-Kiang pour aller faire leur jonction avec celles du Petchili se sont effectués avec une régularité inconnue jusqu'à ce jour. Une discipline parfaite semble régner parmi ces hommes sur la ligne du chemin de fer de Caen à Domfront, le cheval s'emballe et, brisant la barrière, s'engage sur la voie. A ce moment le train arrivait. Mlle Joyeux a été coupée en deux ; Mme Lovseau a été écrasée ; ces deux filles sont très grièvement blessées. Le cheval a été complètement réduit en bouillie.

Maison effondrée

Clermont-Ferrand, 26 juin. — A Ceyssat, sur la limite du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, une maison nouvellement construite s'est effondrée, ensevelissant, sous les décombres, trois ouvriers qui travaillaient à son achèvement. Malheureusement l'achèvement de l'immeuble. On a retiré deux cadavres et plusieurs blessés.

Journaliste poignardé

Cannes, 26 juin. — A la dernière audience, le tribunal correctionnel a jugé un nommé Tastor, qui, quelques jours avant les élections municipales de 1900, avait frappé de plusieurs coups de couteau M. Crosp, conseiller d'arrondissement de Grasse, rédacteur de la *Voix du Peuple*.

M. Crosp avait demandé l'exquisitement du sou agresseur : le tribunal a condamné Tastor à trois mois de prison avec sursis.

Accident au Concours hippique du Mans

Le Mans, 26 juin. — Le général Dupuy, inspecteur général des haras, et M. de Saint-Quentin, sénateur du Calvados, membre du jury, présidaient hier à l'examen des chevaux exposés au concours hippique du Mans.

Deux hélas échappaient à leurs conducteurs, et l'une d'elles, en sortant, renversa le général et le sénateur.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

M. Loubet souffrant

Paris, 26 juin. — Le Président de la République devait présider cet après-midi plusieurs cérémonies, à la Sorbonne et aux Tuileries.

Le Président, qui se trouve légèrement fatigué, n'a pu se rendre aux invitations qui lui avaient été faites. Selon l'usage, il s'est fait représenter par des officiers de sa maison militaire à celles de ces cérémonies où des ministres assistaient.

La grève des boulangers

Paris, 26 juin. — Le referendum ouvert par la Chambre syndicale des ouvriers boulangers, qui devait prendre fin hier, a été prolongé jusqu'à ce soir. Demain, à huit heures et demie du matin, au cours de la réunion qui se tiendra *dans la grande salle de la Bourse du Travail*, le résultat du scrutin sera proclamé.

Au syndicat des boulangers on se montre toujours assez résolu à poursuivre la chosse à l'extrême. Dans ces conditions, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que fût déclarée la grève générale et, en cas de grève, des incidents qui pourraient se produire, le préfet de police a fait transmettre aux officiers de paix les consignes les plus rigoureuses.

En attendant, le syndicat ouvrier et le syndicat patronal se font, sans merci, une guerre d'affiches. Les murs de Paris sont couverts par les placards de la boulangerie. Les « appels à la population » succèdent sans répit aux « voilà la vérité ! »

Aux affirmations catégoriques des patrons, les ouvriers répondent par des démentis non moins catégoriques, et la polémique en est arrivée à un degré tel que, ce matin, par exemple, le syndicat de la Bourse du travail, se croint pas de demander l'intervention du *Laboratoire municipal en disant que les patrons* fabriquent le « fourage » des croissants avec du « son » de lois et de cosses !

Chez les patrons, on attend avec impatience les décisions qui doivent être prises demain.

Suicide mystérieux

Paris, 26 juin. — Le 18 du courant, on trouvait à Marnes-la-Coquette, le cadavre d'un inconnu, dépourvu de vêtements, et portant d'une somme de 2000 francs. Il fut enterré, dans la localité, le 22 juin.

L'Etat-Major de la Sûreté, chargé d'ouvrir une enquête pour établir l'identité du mort, vient d'établir qu'il s'agit d'un suicidé, et que le cadavre trouvé à Marnes était celui du comte Georges de B..., residant, fait de quarante ans, et demeurant rue Victor-Massé.

Pour un gendarme blessé

Paris, 26 juin. — La 1re Chambre du Tribunal de la Seine s'est occupée hier d'une instance où le Ministre de la guerre réclamait à une dame Martin 500 fr. pour soins donnés à son mari, un gendarme Serrebourg par les hospitaux et établissements thermaux militaires.

Le gendarme Serrebourg, blessé à la jambe par la voiture de la dame Martin, qui l'avait renversé, a dû interrompre son service pendant quinze jours, son service, il a personnellement tombé de l'auteur de l'accident une indemnité de 1,200 francs pour réparation intégrale du préjudice causé. La question se posait donc de savoir si l'Etat était recevable en son action.

Après les plaidoiries de Me Ladelet pour le ministère de la guerre, et de Me Poucaulx pour la dame Martin, le substitut Bronchot a conclu à la recevabilité de la demande, en s'appuyant sur l'obligation où se trouve l'autorité militaire de soigner tout soldat malade ou blessé, quelle que soit la cause de la maladie ou de la blessure, voire même en dehors du délit d'autrui. Il y a donc un lien direct entre l'Etat qui procure obligatoirement les soins et l'auteur de l'accident qui les nécessite.

Quant au montant de l'indemnité, il semble à l'organe du ministère public qu'il ne doive comprendre ni les 90 fr. versés à Serrebourg sur la caisse de secours, ni le « gendarmerie » comme argent de poche », ni le prix total des soins donnés, puisque, pendant sa maladie, la victime n'a touché que demi-solde, pendant que son solde au service de le soldat se trouve à chiffrer. Ce profit doit se compenser jusqu'à due concurrence avec le montant des frais d'hôpital et des cures thermale réclamés par le ministère de la guerre.

Le tribunal rendra son jugement à huitaine.

Deux personnes noyées à un passage à niveau

Domfront, 26 juin. — Hier matin, à onze heures et demie, Mme Louveau et ses deux filles, accompagnées de Mlle Joyeux, de Paris, se rendaient en voiture à une localité voisine lorsque, arrivées au passage à niveau de la ligne du chemin de fer de Caen à Domfront, le cheval s'emballa et, brisant la barrière, s'engagea sur la voie. A ce moment le train arrivait. Mlle Joyeux a été coupée en deux ; Mme Louveau a été écrasée ; ces deux filles sont très grièvement blessées. Le cheval a été complètement réduit en bouillie.

Maison effondrée

Clermont-Ferrand, 26 juin. — A Ceyssat, sur la limite du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, une maison nouvellement construite s'est effondrée, ensevelissant, sous les décombres, trois ouvriers qui travaillaient à son achèvement. Malheureusement l'achèvement de l'immeuble. On a retiré deux cadavres et plusieurs blessés.

Journaliste poignardé

Cannes, 26 juin. — A la dernière audience, le tribunal correctionnel a jugé un nommé Tastor, qui, quelques jours avant les élections municipales de 1900, avait frappé de plusieurs coups de couteau M. Crosp, conseiller d'arrondissement de Grasse, rédacteur de la *Voix du Peuple*.

M. Crosp avait demandé l'exquisitement du son agresseur : le tribunal a condamné Tastor à trois mois de prison avec sursis.

Accident au Concours hippique du Mans

Le Mans, 26 juin. — Le général Dupuy, inspecteur général des haras, et M. de Saint-Quentin, sénateur du Calvados, membre du jury, présidaient hier à l'examen des chevaux exposés au concours hippique du Mans.

Deux hélas échappaient à leurs conducteurs, et l'une d'elles, en sortant, renversa le général et le sénateur.